

ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES ANDROUET DUCERCEAU
10, rue Jeanne d'Arc, 45000 Orléans
Directeur : Monsieur DUSSART François
Tél : 02 38 81 05 06
ec-jacques-andruet-ducerceau-orleans@ac-orleans-tours.fr
Elu : Madame RICARD Brigitte
Quartier :

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 13/09/2015

Présents :

Elue : Mme Brigitte Ricard

DDEN : absence excusée

Parents élus : Mmes Vicky Gougis, Sabrina Niort (suppléante), M. Vincent Deweer

Enseignants : Mmes Karine Amato, Valérie Lecomte, Marie Couval, Catherine Sançois, Claire Thomas et MM. François Dussart et Jean Luc Flageul

Référent périscolaire : Mme Annabelle Teixeira Valdès

1. Election des représentants de Parents d'élèves

Résultats

Le taux de participation est de 62.67 % (participation supérieure à celle de l'an passé : 55%). Il y a eu 183 votants sur 292 électeurs. 93.5 % des votes se sont faits par correspondance.

Ont été élus :

Liste de Parents Indépendants :

Mmes Vicky Gougis, Fadila Demik

MM. Boris Rousseau, Vincent Deweer et Pierre Hermance

Liste de Parents Non Affiliés :

M. Frédéric Rose

Sont suppléants :

Liste de Parents Indépendants :

Mmes Françoise Yapo, Isabelle Vallet, Sabrina Niort et Jess Ngole Khart

Liste de Parents Non Affiliés :

M. Frédéric Mercadal

Attributions du conseil d'école

Sur proposition du Directeur de l'école, le Conseil d'école

- * vote le règlement intérieur
- * établit le projet d'organisation de la semaine scolaire
- * donne son avis sur l'élaboration du projet d'école
- * propose des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toute question intéressant la vie de l'école
- * adopte le projet d'école
- * donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives sportives et culturelles

2. Bilan de la rentrée

Effectifs

158 élèves sont inscrits à ce jour. Il y a une hausse sensible des effectifs.

Répartition des effectifs

Au CP, Madame Lecomte travaille à plein temps.

Au CE2, Madame Claire Thomas assure les cours les jeudis (journées de décharge de Direction) et 1 mercredi par mois.

CP	28	Mmes Valérie Lecomte
CP/CE1	25 (8+17)	Mme Karine Amato
CE1/CE2	24 (17+8)	Mmes Marie Couval et Elise Chauvière
CE2	28	M François Dussart et Mme Claire Thomas
CM1	24	Mme Catherine Sançois
CM2	29	M Jean Luc Flageul

3. Vie scolaire

Rythmes scolaires

Les rythmes scolaires n'ont pas changé.

Le temps scolaire obligatoire :

- * les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45
- * les mercredis de 08h30 à 11h30

Ouverture des portes 10 minutes avant l'entrée en classe (08h20 et 13h20)

Le temps périscolaire et méridien non obligatoire :

- * 07h30 à 08h20 Accueil du matin
- * 11h30 à 13h20 Temps méridien
- * 15h45 à 16h45 Temps d'Activités Périscolaires (TAP)
- * 16h45 à 18h00 Accueil du soir - aide au Travail Personnel
- * le mercredi, un accueil est en place de 11h30 à 12h30.

Le temps scolaire est obligatoire. Le temps méridien et périscolaire est facultatif. Les enfants peuvent donc quitter l'école à 11h30 et dès 15h45 l'après-midi.

Périscolaire

Les TAP sont en place les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45. Le choix peut se faire sur une partie des jours proposés ou sur les trois jours. Un enfant inscrit l'est pour toute l'année. Différents ateliers sont proposés pendant la semaine :

Lundi : cuisine, activités manuelles, littérature (abecedaire), jeux collectifs, sport, informatique, activités créatives

Mardi : activités manuelles, arts plastiques, massage, bandes dessinées, sport, expériences scientifiques, activités.

Jeudi : créations artistiques, activités manuelles, arts plastiques, ludothèque, sport, matelotage, activités créatives.

Des groupes de niveau (24 par groupe) ont été constitués pour toute l'année. Les enfants changeront d'activités à chaque période (après chaque vacances).

Après les vacances de la Toussaint, les ateliers du midi reprendront. Différents ateliers seront proposés : activités manuelles, cirque, couture, lire et faire lire, jeux de société. Ces ateliers sont gratuits.

En ce qui concerne l'aide aux devoirs, 2 études sont organisées les mardis et jeudis, 1'étude les lundis et vendredis.

RASED

Seule la psychologue scolaire est en capacité d'intervenir sur l'école. Rappelons qu'en aucun cas elle ne fait de suivi d'élève. Elle n'intervient que pour des bilans. Le poste de maître E à dominante pédagogique n'interviendra pas sur l'école. Il est affecté sur d'autres écoles. Le maître G à dominante comportement est non pourvu depuis plusieurs années. Bien que d'autres écoles soient prioritaires, cela ne peut justifier cette insuffisance de moyens concernant notre école qui elle aussi a besoin de ces ressources pour apporter une aide à des enfants en difficultés scolaires relevant de l'aide d'un RASED complet.

Activités Pédagogiques Complémentaires

Les activités pédagogiques complémentaires nécessitent un accord parental de principe qui a été demandé pour l'année scolaire en cours. Il peut s'agir d'une aide coup de pouce liée à des compétences du moment ou d'une annualisation d'heures correspondant à un projet de classe spécifique (olympiades des sciences, projets artistiques, ...). 36 heures sont dédiées aux APC.

Règlement intérieur

Il précise les nouveaux horaires de classe et la semaine de 5 jours. La semaine scolaire comporte pour tous les élèves vingt-quatre heures.

Projets de classes

Ecole et cinéma : les enfants iront voir 3 films en cours d'année. Ces séances visent :

- * à une découverte active de l'art cinématographique en salle
- * à présenter en salle aux enfants un choix de films qui illustrent les différents genres
- * à sensibiliser au patrimoine cinématographique et au cinéma contemporain

Conseil des délégués de classes : 2 délégués et 2 suppléants seront élus dans chaque classe. Une première réunion des délégués de classes se tiendra au mois de novembre.

Théâtre d'Orléans

- * Inscription à des spectacles jeune public : toutes les classes

Une chorale réunissant les CM

Une chorale réunissant les classes du CP et CE

Activités sportives spécifiques de l'année avec intervenants extérieurs:

- * natation : toutes les classes excepté les CM1
- * judo : CM1
- * gymnase : sport collectif – athlétisme – gymnastique : toutes les classes

Classe découverte à Crocq : CE2 (financement demandé pour 06 jours).

Classe découverte aux Sables d'Olonne : CM2 (financement demandé pour 06 jours).

Ateliers Musée :

- * « mise en page » travail sur inventaire de mots en lien avec les oeuvres : CE2
- * « couleurs rondes » travail sur les formes circulaires à travers les œuvres : CP et CP/CE1
- * « le fil rouge » travail sur le rouge à travers la peinture : CE1/CE2
- * « croque dessin » appréhender les différentes notions liées à la problématique du dessin : CM1

Un Artiste dans la classe

- * « théâtre au musée » écriture de textes à partir de tableaux puis mise en voix et mise en scène de ces textes.

2 ateliers plastiques autour des tableaux sélectionnés : CM1

Conservatoire danse:

- * danses des migrants vers le nouveau Monde : CP/CE1 - CE2 – CM1

Divers:

- * visite des cuisines de la SOGERES : CM2
- * participation à la commission des menus Restauration scolaire : CM2
- * visite de la Mairie : CM1 – CM2

Liaison CP grande section maternelle et liaison CM2 Collège

Liaison CP / GS maternelle

Continuité du dictionnaire des mots démarré en GS. Décloisonnement une après-midi par semaine.

Les CP font des sciences à la maternelle. Les GS viennent à l'école et travaillent autour de la littérature jeunesse et de l'enrichissement du lexique. Il y aura également des moments partagés (olympiades des sciences, carnaval, galette, chorale, spectacles).

Les GS viendront déjeuner une fois à l'école au cours de la dernière période.

Liaison CM2 Collège

Participation au prix du jeune lecteur avec le collège.

Une matinée d'immersion au collège est prévue. Un temps d'intégration dans les classes de 6^{ème} puis un temps de visite du collège organiseront cette matinée. Un travail en liaison avec le CDI du collège devrait également être organisé.

La présentation des Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) pourrait être reconduite. Sur le principe, des professeurs de musique et du Conservatoire viendraient présenter les instruments et le fonctionnement de la classe cham.

En fin d'année, d'anciens élèves de CM2 viendront à l'école présenter le collège.

Enseignement des langues

Pour les cycles 2 et 3, l'enseignement des langues se déroule sur 54 heures annualisées.

Anglais et allemand sont enseignés à l'école : 1h30 (2 fois 45 min) par semaine.

Anglais :

- * CM2 M. Flageul
- * CM1 Mme Rebecca Kerr
- * CP/CE1 Mme Couval
- * CE2 Mme Rebecca Kerr
- * CE1 Mme Rebecca Kerr
- * CP Mme Rebecca Kerr

Allemand

- * Cycle 3 Mme Véronique Perrotin
- * Cycle 2 Mme Véronique Perrotin

4. Coopérative scolaire

Les comptes sont consultables par les membres du conseil d'école. L'avoir à ce jour est de 1582 €.

Une participation forfaitaire non obligatoire a été demandée aux familles. Elle est fixée à 20 € par enfant. Pour les familles ayant plusieurs enfants à l'école, le forfait est de 30 €. Cette participation permet de financer les différentes sorties (école et cinéma, théâtre, sorties scolaires ou autres). La coopérative prend également en charge les abonnements à des revues de presse, l'achat de jeux de cour. Elle participe par ailleurs à des dépenses liées à des projets spécifiques de classes.

Les recettes viennent principalement de la participation des familles, de la vente des photos de classes et de la kermesse d'école. La kermesse avait rapporté l'année passée 500 € (juin 2015).

A ce jour la participation financière des familles n'a pas encore été créditée.

5. Travaux d'aménagements et demande d'équipements

Equipements informatiques

La demande en équipements reste toujours la même. Elle touche principalement l'équipement de l'école dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

- * la mise en réseau de 5 classes
- * la dotation d'un vidéo projecteur par classe avec ordinateur portable (soit l'équipement pour 5 classes)
- * ou des équipements en TBI ou technologie équivalente pour les 6 classes.

La ville va mettre en réseau l'ensemble des classes pendant les congés de la Toussaint. Chaque classe sera équipée de 2 prises réseau pour des ordinateurs de fond de classe et d'une prise réseau en attente de la dotation d'un vidéo projecteur interactif au-dessus du tableau.

La classe du CM2 sera la première classe dotée d'un vidéo projecteur interactif. Il sera installé fin novembre. L'équipement des autres classes se fera sur les années à venir.

Point d'eau dans la cour

La demande faite pour l'installation d'un point d'eau dans la cour n'est pas prioritaire. Cette installation est toujours demandée.

Rideaux occultants de classes

Des rideaux occultants ont été posés dans deux classes. Il reste encore 4 classes à équiper. Ces rideaux sont nécessaires de par l'utilisation des vidéo projecteurs dans les classes mais aussi comme coupe chaleur aux beaux jours. Deux nouvelles classes seront équipées aux vacances de la Toussaint.

6. Divers

L'école rappelle toujours sa demande d'extension sur les locaux de l'ancien collège Anatole Bailly (salles et auditorium) et l'utilisation du parking.

Il est acté que le bâtiment donnant sur la cour d'école restera dans le domaine communal. La réforme des rythmes scolaires induit un besoin de locaux. L'école souhaite également dédier certaines de ces salles à des enseignements spécifiques (sciences, arts plastiques, musique).

Aucune information ne filtre sur ce projet bien que différentes visites des lieux soient faites.

L'école regrette qu'aucune consultation ne soit faite. On peut craindre qu'elle se retrouve devant le fait accompli, devant un projet qui ne corresponde pas aux réalités de terrain.

7. Dates

Dates à retenir : Conseil d'école le mardi 23 février 2016
Conseil d'école le mardi 31 mai 2016
Kermesse d'école le vendredi 24 juin 2016

La séance a été levée à 19h45.

Le Directeur, François Dussart